



Comité Scientifique

Résumé exécutif

**Jeancy Diyazola
Florian Delespesse**

Juin 2022





UN COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR ARTICULER LES RECHERCHES AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT KONGO CENTRAL, DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DE LUKI ET AU PARC MARIN DES MANGROVES

A CONTEXTE ET NAISSANCE

ULB-Coopération est active dans la région du Kongo Central, principalement autour de deux Aires Protégées :

- La Réserve de Biosphère de Luki gérée par l'INERA ;
- Le Parc Marin des Mangroves géré par l'ICCN, avec l'intervention de l'ERAIFT.

Autour de ces deux zones, des programmes quinquennaux de développement financés par la DGD et gérés par ULB-Coopération et ses partenaires sont mis en place. Ils s'articulent principalement autour de la gestion intégrée des territoires, en visant à diminuer la pression sur les ressources naturelles tout en permettant aux communautés de trouver des pratiques alternatives viables aux activités illégales endommageant ces écosystèmes sous tensions.

Pour ce faire, des approches multipartites et systémiques visent à intervenir sur différents éléments des systèmes :

- Le développement de filières, notamment grâce à l'agroécologie, l'apiculture, l'agroforesterie et la création d'activités génératrices de revenu ;
- Des activités de protection, régénération et restauration de l'environnement, principalement via le reboisement communautaire, le stockage de CO₂, la disponibilisation de plants et semences, ou encore la sensibilisation ;
- La conduite des recherches, études et diagnostics permettant de lever des barrières nécessaires aux projets de développement.

Durant le dernier programme quinquennal (2017 – 2021), de nouvelles collaborations ont permis de conduire des recherches importantes en collaboration avec les acteurs incontournables de la région mentionnés ci-dessus. Les questions et thématiques de recherches découlaient de besoins identifiés sur le terrain ou lors d'activités conduites avec les communautés, ce qui leur a conféré une dimension pratique et pragmatique, tout en garantissant que les résultats soient co-construits et aient un impact direct d'amélioration des interventions de développement.

Si ce développement s'est réalisé de manière organique et grâce à l'implication de certaines et certains, la volonté de formaliser cette dynamique s'est fait ressentir pour le programme 2022 – 2026. Lors de réunions de préparation de ce programme, l'idée a émergé de mettre en place un Conseil Scientifique pour harmoniser ces collaborations. En effet, les demandes de recherche ont considérablement augmenté, venant tant des organisations partenaires que d'université internationales ou Congolaises, que des membres de l'équipe d'ULB-Coopération.

Le Comité Scientifique permettrait donc principalement de garantir que les recherches menées autour de ces Aires Protégées puissent bénéficier tant à leurs gestionnaires, qu'aux communautés locales, ou aux interventions de développement menées par ULB-Coopération et ses partenaires.

B LE COMITÉ

Le Comité Scientifique tel que défini se veut un cadre de concertation réunissant les différents acteurs et partenaires du programme quinquennal 2022 - 2026, afin que les idées et problématiques

provenant du milieu rural soient étudiées, permettent de cocréer des savoir, de les capitaliser et enfin de les discuter entre différents publics.

Les objectifs de ce Comité sont d'assurer la coordination des actions de recherche sur le terrain, de s'assurer de l'intérêt et de l'adéquation des thématiques de recherche proposées avec les besoins réels des communautés locales et de s'assurer de la qualité des travaux de recherche sur terrain. Ceci pour favoriser la contribution des recherches à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

B.1 MISSIONS

Si les objectifs du Comité s'articulent principalement autour du programme quinquennal d'UBL-Coopération, il peut être vu comme une première étape de collaboration plus large, pouvant tant inclure d'autres partenaires que d'autres zones d'intervention et Aires Protégées.

Ce Comité a pour but d'aborder les recherches, études et diagnostics qui concernent les thématiques communes, en vue de favoriser les échanges et d'améliorer les collaborations, sans concurrencer les thématiques déjà mises en place par ailleurs par chaque membre individuellement.

Les missions du comité seront entre autres de (d') :

- Identifier, collecter, discuter et valider la pertinence des thématiques et questions de recherche communes ;
- Accompagner, rédiger et valider les termes de références et des protocoles de ces recherches communes ;
- Analyser la pertinence des thèmes de recherche identifiés et leur cohérence avec les objectifs du programme 2022-2026 d'ULB-Coopération ;
- Favoriser l'intégration des étudiants, mémorants et doctorants des institutions de recherche nationales, régionales et internationales dans la mise en place des travaux de recherche conjoints ;
- Faire le suivi sur l'évolution de ces travaux de recherche ;
- Faciliter et accompagner l'écriture et la diffusion des résultats issus de ces recherches ;
- Améliorer la visibilité des recherches, études et diagnostics menées conjointement ;
- Assurer la redevabilité envers les communautés impliquées dans les recherches, études et diagnostics en mettant en place des mécanismes appropriés de capitalisation ou de valorisation et de diffusion des résultats de la recherche.

B.2 COMPOSITION

Le comité sera composé de membres permanents et, au besoin, des membres invités non permanents. Seront membres du comité :

- Un membre délégué de l'ICCN ;
- Un membre délégué de l'INERA ;
- Un membre délégué de l'ERAIFT ;
- Un membre du laboratoire Agroecology Lab de l'ULB ;
- La coordination technique de l'ULB-Coopération ;
- Des membres non-permanents invités à l'initiative des membres permanents et pour aborder des thématiques précises.

B.3 FONCTIONNEMENT

ULB-Coopération facilitera l'organisation des réunions. Elle sera responsable de la mise en œuvre et du suivi des activités du Comité, et du suivi de l'avancement des travaux de recherche sur terrain. Pour les travaux qui impliquent uniquement certains membres du Comité, ceux-ci en porteront l'entière responsabilité.

Le Comité fonctionnera avec des réunions et des visites de terrain selon les formats suivants :

- Les réunions seront organisées **trimestriellement par visio-conférence** et n'engageront aucune dépense financière. L'Ordre du Jour sera communiqué deux semaines à l'avance.
- En cas de nécessité et à l'initiative des membres permanents du Comité, une réunion extraordinaire peut être organisée en dehors du cadre trimestriel.
- À la demande de la majorité des membres, une réunion en présentiel peut être organisée. À cet égard, la prise en charge financière reviendra totalement à l'ULB-coopération ; dans les limites du budget disponible et après approbation par la hiérarchie.
- En plus des réunions, des descentes circonstanciées sur les zones d'intervention peuvent être organisées à la demande d'un membre pour superviser les activités de recherche.

Pour assurer un contrôle qualité des activités de recherche menées par les étudiants, les mémorants ou doctorants, des descentes de terrain peuvent être exceptionnellement organisées à l'initiative d'un ou de plusieurs membres du comité. Pour ce type d'activité, la question du coût lié à la mission sera traitée de manière spéciale entre les membres impliqués.

C POLITIQUE INTERNE DE RECHERCHE D'ULB-COOPÉRATION EN RDC UNI4COOP

A titre informatif et pour permettre de situer les raisons de l'implication d'ULB-Coopération dans les démarches de recherche, ce Comité contribue au Résultat 7 du Cadre Logique (CL) du programme 2022-2026 : « *Les apprentissages, innovations et bonnes pratiques font l'objet de systématisation, d'études ou de recherches-actions qui sont diffusées en vue de leur valorisation interne et externe* ». ULB-Coopération vise à promouvoir la recherche-action et l'innovation, la capitalisation des savoirs et leur diffusion, la valorisation et le transfert des résultats de la recherche et de l'innovation.

La politique interne est structurée autour de 4 objectifs spécifiques (OS) transversaux :

- OS1 : Soutenir la co-construction des connaissances et d'approches innovantes ;
- OS2 : Promouvoir la systématisation et la diffusion des savoirs construits pour le transfert des connaissances ;
- OS3 : Valoriser l'inter apprentissage pour améliorer les interventions du programme ;
- OS4 : Sensibiliser et plaider pour stimuler les changement/les évolutions sur terrain.

Par ailleurs, ULB-Coopération fait partie du consortium Uni4coop (U4C), plateforme qui regroupe 4 ONGs universitaires francophones (Louvain Coopération, ULB-Coopération, Eclasio et FUCID) de la Belgique qui travaillent dans la coopération au développement. Grâce à un programme transversal inter-pays intitulé *Gestion Intégrée des Savoirs (GIdS)*, U4C vise à valoriser davantage les nombreuses informations pertinentes que ces 4 ONGs et partenaires génèrent, qui sont souvent sous-utilisées et peu diffusées.

Ainsi, pour Uni4Coop, les savoirs comprennent : les connaissances cognitives ou acquises, les compétences ou savoir-faire, les attitudes ou savoir-être. Ces trois types de connaissance, dont le premier, peuvent provenir de n'importe quelle source (paysanne ou non, familiale ou non, académique ou non, occidentale ou non). Par ailleurs, la finalité de la gestion des savoirs est de participer au « changement » pour parvenir à un développement humain durable. Elle nous appelle à faciliter le partage des succès et des échecs, dans le but de permettre la continuité, l'amplification ou l'amélioration des pratiques au sein des communautés d'agriculteurs, mais aussi la mise en cause des certaines, dans le but d'informer les publics cibles.

En tant que partie prenante d'Uni4coop, ULB-Coopération a inscrit la Gestion Inclusive des Savoirs (GIdS) comme l'un des résultats du programme conjoint Systèmes Alimentaires Durables (SAD) en République démocratique du Congo. Afin de s'assurer de l'implication de ses partenaires dans la construction, la capitalisation et la diffusion des savoirs et de mieux coordonner les actions de recherche, ULB-Coopération pourra s'investir dans la facilitation de ce Comité Scientifique.

En suivant le cadre mis en place par U4C pour l'Outcome 2022-2026, ULB-Coopération souhaite amplifier ces dynamiques, les systématiser, les ancrer davantage dans ses processus et les rendre plus inclusives.